



CP 315.02 – Compagnies aériennes

Cahier de revendications 2023-2024

1. Amélioration du pouvoir d'achat

- Prime de pouvoir d'achat de 750€ pour l'ensemble des travailleurs
- Révision du RMMMG – minimum mensuel à percevoir
- Augmentation du RMMMG sectoriel en lien avec le RMMMG interprofessionnel

2. Travail faisable

- Introduction d'un congé de carrière
- Amélioration du congé d'ancienneté
- Reconnaissance de la pénibilité des métiers du secteur et mesures de soutien

3. Petit chômage

- Congés impérieux payés
- Congé sectoriel commémoratif : 8 mai

4. Formation

- 5 jours de formation individuels pour tous les travailleurs (formations obligatoires non comprises)
- Plan de formation obligatoire pour toutes les entreprises

5. Fonds social

- Augmentation de la cotisation patronale
- Actualisation des interventions du fonds social

6. Mobilité

- Indemnité en cas de déplacement entre deux lieux de travail
- Amélioration des Indemnités pour transport privé domicile-lieu de travail
- Indemnité vélo en lien avec le maximum exonéré

7. Régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC)

- Souscription aux CCT cadres du CNT pour tous les régimes de RCC avec renouvellement automatique dans l'hypothèse où le cadre légal le permet

8. Crédit-temps

- Souscription maximale à tous les régimes existants avec renouvellement automatique dans l'hypothèse où le cadre légal le permet

9. Prolongation des CCT à durée déterminée le cas échéant

10. Clarification à apporter à plusieurs CCT (Sanction, Fonction, RMMMG, prime syndicale)